



COMPTE RENDU DE LA 19^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FINANCIÈRE DU DISTRICT DE LA LOIRE DE FOOTBALL



vendredi 10 janvier 2020 -

Salle St Priest Loisir de Saint-Priest-en-Jarez



Accueil des participants et invités :

Après avoir présenté ses vœux pour la nouvelle année au nom du District, le président Thierry Delolme accueille les différentes personnalités :
Mme. Annie André (Comité Olympique)
M. Jean-Michel Pauze, maire de Saint-Priest-en-Jarez
M. Pascal Parent (président de la Ligue Rhône-Alpes Auvergne), accompagné de M. Paul Michalet (membre du Conseil de Ligue)
M. Kamel Djeridi (président de Saint-Priest-en-Jarez)



Et présente les excuses, pour leurs absences, des différentes personnalités :

M. Jean Yves Bonnefoy (Conseil départemental)
M. Thierry Marcillaud (Directeur de la DDCE)

Et M. Régis Juanico qui doit nous rejoindre en fin d'assemblée

Le présent donne la parole à M. Kamel Djeridi, nous lui l'avoir remercié pour le prêt de la salle.



Intervention de M. Kamel Djeridi

S'il manifeste sa confiance auprès de l'équipe dirigeante actuelle du District qui doit être renouvelée et pense que le centenaire de notre institution sera une belle fête, il exprime aussi son inquiétude face aux difficultés grandissantes dans la gestion d'un club : manque de bénévoles, d'éducateurs et de trésorerie, reposant donc sur quelques personnes très dévouées. S'adressant à M. Parent, il se demande si les hautes instances de notre football ont conscience de ces problèmes et quelles solutions elles peuvent apporter aux clubs... Au niveau du District, face à la baisse des licenciés en Seniors et en Foot d'Animation, il convient de ne pas se voiler la face et de se poser les bonnes questions, notamment face aux incivilités trop nombreuses, sur et autour des terrains. Il conclura sur une note plus optimiste, en espérant voir briller l'ASSE et l'Equipe de France en cette année 2020.



Intervention de M. Pauze

M. Pauze salue ensuite la tenue de cette AG Financière qui est une bonne coutume pour sa commune qui a le plaisir d'accueillir tous les bénévoles et dirigeants à qui il "tire son chapeau pour ce sacerdoce ex-





ceptionnel". La ville de Saint-Priest-en-Jarez est très fière d'avoir le District de la Loire dans ses murs, en soulignant la belle impulsion donnée par l'équipe actuelle.

Intervention de Mme André :

Mme. André, après avoir excusée l'absence du président du CDOS, M. Jacques Eloi, rappelle les conventions signées avec le District auprès de certains clubs, saluant les valeurs de l'olympisme portées par nos clubs, en faisant du sport un élan de solidarité, en encourageant le lien social et en luttant contre toutes formes d'incivilités ; elle rappelle également les "jeunes services civiques" mis à disposition, une formule à laquelle tient vraiment le Comité Olympique.

Ouverture de l'assemblée générale Extraordinaire

Le président Thierry Delolme ouvre alors l'assemblée extraordinaire, avec la modification concernant la désignation des délégués de ligue, article 12.5.6

Désormais, la Loire aura droit à 11 représentants titulaires pour les AG de ligue, avec 11 suppléants potentiels, dans l'ordre de leur inscription sur la liste.

Cette nouvelle disposition va permettre à notre District à se conformer aux règlements fédéraux.

Vote de l'assemblée : La nouvelle formule est adoptée à l'unanimité.

Clôture de l'assemblée extraordinaire et ouverture l'Assemblée générale ordinaire

Annnonce du Quorum :

Place alors à l'AG ordinaire avec l'annonce du quorum : sur 1089 votants, il y a la présence de 905 voix, soit 83,10%.

Approbation du Compte rendu de la 18^{ème} AG Générale Financière du 29 Novembre 2019 :

Vote : Adoption à l'unanimité du compte-rendu de l'AG Financière 2019.

Allocution du Président du district de la Loire : M. Thierry DELOLME

« Mesdames, messieurs les président(e)s,

Sans vouloir dresser un tableau trop sombre, il nous faut, malgré tout, observer notre football avec lucidité, sans complaisance, ni fuite de responsabilité...

En premier lieu, j'évoquerai des propos racistes et des actes de pédophilie

Récemment le football ligérien a fait la Une des journaux locaux suite à des propos racistes proférés par une partie du public à l'occasion d'une rencontre U18. Le dossier étant encore dans sa phase d'instruction, je ne me permettrai pas de l'évoquer directement.

En revanche, je souhaite que chacun prenne conscience que nous avons tous, je dis bien tous, une part de responsabilité. Que les propos ou les actes soient dirigés vers telle ou telle communauté, telle ou telle confession religieuse, à ce que je sache « sale noir », « sale bougnoule », ou « sale blanc », c'est toujours du racisme. Si nous ne prenons pas garde, ce poison nous consumera tous, et si, aujourd'hui, nous ne sommes pas capables de jouer ensemble... comment voulez-vous que, demain, nous soyons capables de vivre ensemble...

Dans un autre domaine, il y a peu, Dominique Fraise, ex arbitre de League 1, a fait le choix courageux de révéler son agression sexuelle par un éducateur pédophile : encore une fois, le football est victime d'actes déviants issus de notre société, et même si le football n'est pas le seul lieu de pré-



dation de ces « tordus », il n'en reste pas moins que notre image s'en trouve abimée. Les consignes sont claires, un adulte, ne doit jamais être seul avec un enfant. En cas de comportement suspect, vous devez renforcer les mesures de précaution, et en cas de fortes suspicions, je vous invite, à me contacter personnellement. Dans de pareil cas, le District procède immédiatement à un signalement auprès du Procureur de la République, qui, à son tour, diligente une enquête. Ces situations sont particulièrement sensibles et demandent, dans leur phase d'investigation, la plus grande discrétion. De son côté, la Fédération travaille sur un rapprochement de nos fichiers avec celui des pédophiles, une expérimentation est actuellement en cours dans le District du Val de Loire, avec, à terme, une probable généralisation de la procédure.

Autre sujet de préoccupation : Les tarifs des formations des éducateurs et des arbitres :

Depuis plusieurs mois le DLF retarde son adhésion à l'Institut Régional de Formation (IR2F) car nous estimons que les tarifs des frais pédagogiques des formations, préconisés par l'Institut Fédéral de Formation (IFF), sont bien trop élevés. La saison dernière, dans la Loire, un CFF1 certifié était gratuit, avec les préconisations de l'IR2F, bien qu'inférieures à celles de l'IFF, le nouveau tarif serait de 95€, idem pour le CCF2 certifié qui passerait de la gratuité à 145€ et le CCF3 certifié de 40€ à 145€. Vous comprendrez qu'une telle évolution des tarifs, sans un mécanisme de rétrocession aux clubs, par le biais de bon de formation complémentaire ou toute autre formule, est en l'état inacceptable. Dans les semaines à venir, ce sujet sera au cœur de nos discussions avec la Ligue.

Autre point d'inquiétude : les effectifs avec moins de 30 000 licenciés

Si l'on observe l'évolution des effectifs du District de la Loire on constate qu'ils sont en baisse presque constante depuis plusieurs saisons. Aujourd'hui, ils se situent en dessous de 30 000 licenciés, 29676 exactement, avec deux catégories particulièrement touchées, le football d'animation : moins 650 licenciés, et une baisse de 750 licenciés dans nos effectifs seniors. Certes nos jeunes pousses féminines sont en progression, mais dans le même temps, les effectifs adultes Féminines sont également en baisse.

Ce mouvement de fond, que l'on constate également sur le plan national, peut entraîner une dégradation de l'organisation de nos championnats et peut être une lente mais inexorable modification des conditions de jeu et de pratique. Avant toute chose, nous devons identifier les raisons de ce déclin, et en tirer les enseignements. Une commission va, très vite, plancher sur le sujet et je vous invite à nous aider à identifier tous les facteurs qui, selon vous, contribuent à cette alarmante situation.

De son côté la Fédération nous propose de développer le football loisirs à travers de nouvelles pratiques plus ludiques et moins contraignantes, comme le Golf Foot, le Tennis ballon, et le Beach Soccer, ou bien encore le Football en marchant. Si certaines de ces pratiques peuvent prêter à sourire, elles constituent peut être une partie du football de demain.

En Angleterre, le football en marchant est pratiqué dans plus de mille clubs et s'inscrit dans un champ plus large : celui du sport santé. C'est, en partie, la raison pour laquelle le DLF a investi dans une structure gonflable en forme de terrain de football, afin de promouvoir cette pratique. Le DLF disposera de cette structure gonflable à partir de début mars, elle sera mise gratuitement à la disposition des clubs. A charge pour les clubs de promouvoir la pratique du football loisir et plus généralement la promotion du football.

Par ailleurs, pour cette fin de mandat, nous souhaitons mettre l'accent sur le football adapté, c'est la raison pour laquelle M. Aurélien Mousset, responsable technique du Comité départemental de la Loire, va vous présenter, juste après mon intervention, la Fédération de Sport adapté.



Coté réjouissance : le Centenaire du DLF

Nous sommes à 4 mois de la célébration du Centenaire du DLF, pour rappel le 16 mai 2020 au Zénith de Saint Etienne. Dans les grandes lignes, cette manifestation se déroulera de la façon suivante :

En fin d'après-midi: Accueil et visite de l'exposition, puis un spectacle animé par un humoriste stéphanois, et nous terminerons la soirée par un cocktail en commun.

Pour l'heure, nous travaillons sur le financement, les détails de l'organisation et surtout la préparation de l'exposition. A ce titre, je vous invite à contacter M. Christian Jouve (Président de l'US Ecoctay Moingt) qui, depuis plusieurs mois, travaille sur la collecte des documents. Depuis décembre, une volontaire en Service Civique, Noémie Manet, assiste Christian dans sa mission.

Pour conclure mon intervention, je souhaite aborder les prochaines échéances électorales. Je reviendrai sur le bilan de la mandature 2016-2020 à l'occasion de l'Assemblée Générale électorale du 26 juin prochain, mais il me semble opportun de vous annoncer que, sauf événement exceptionnel, j'ai l'intention de vous présenter une liste de candidats pour la mandature de 2020-2024. A ce titre, je vous rappelle que les personnes qui souhaitent s'investir au sein du District sont les bienvenues, il suffit simplement de me contacter.

Vous l'aurez compris, si le mandat qui s'achève a surtout été consacré à la restructuration de nos championnats et de nos catégories, et à la modernisation de nos principes de fonctionnements, le mandat à venir sera tourné vers la préservation et le développement de nos effectifs, en adaptant au mieux notre offre de pratique, avec, probablement, une part traditionnelle tournée vers la compétition et une autre vers une pratique plus ludique. Mais quel que soit notre projet, nous devons lutter sans faiblesse contre toutes les formes de dégradation des conditions de jeu et de vie au sein de nos clubs. Et quel que soit notre modèle économique, qui sera mis en place, il faudra qu'il soit supportable financièrement par nos clubs, pour cela, le DLF devra développer sa propre capacité à générer des flux financiers issus de nos partenariats...tout un programme...

Je ne peux terminer mon intervention sans souligner la présence de notre nouveau Président de la Ligue Auvergne Rhône Alpes, Pascal PARENT, qui nous fait l'honneur de participer à notre Assemblée Financière. Je veux, en votre nom à tous, le féliciter, bien sûr, mais surtout l'assurer que le DLF se réjouit de son élection et lui souhaite la plus grande réussite dans sa nouvelle mission. Je profite de ce message pour remercier Bernard BARBET pour son engagement, en espérant que ces soucis de santé trouvent une issue favorable.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une bonne assemblée générale. »

Intervention de M. Aurélien Mousset

Le responsable technique du Sport adapté dans la Loire se félicite de l'engagement du District de la Loire en faveur du Monde du handicap et présente les grandes lignes du tournoi qui doit se dérouler en mai prochain sur la commune de St Romain le Puy. D'autre part, il assure de tout son soutien la volonté du District de la Loire de rapprocher les instituts spécialisés avec les clubs afin de créer un espace commun de jeu.

Examen des Vœux et modifications des règlements

Règlements sportifs U18-U15 : disponible sur le site internet du district, rubrique « Règlements sportifs »

Vote : Adoption à la majorité



Règlements sportifs U14 : disponible sur le site internet du district, rubrique « Règlements sportifs »

Vote Adoption à la majorité

Article 21.3 g des règlements sportifs : disponible sur le site internet du district, rubrique « Règlements sportifs »

Vote Adoption à la majorité

Règlements coupe de la Loire des jeunes : disponible sur le site internet du district, rubrique « Règlements sportifs »

Vote : Adoption à la majorité

Appel à candidature pour la prochaine mandature :

La tournée de consultation a montré que les clubs ne souhaitent pas modifier le mode de scrutin sous la forme de liste, mais afin de ne pas scléroser le système, le Président lance un appel aux candidatures. L'idée générale étant d'intégrer au District de la Loire, le plus tôt possible, les éventuels candidats afin de les évaluer et de leur présenter le District. Suivant les résultats de cette période, le candidat « tête de liste » aurait alors la possibilité de l'intégrer ou non au Comité de Direction.

Présentation du bilan :

Place alors au bilan financier qui est le "nerf" de cette assemblée... Avant de céder le micro au nouveau trésorier général, Jean-Marc Allègre, le président tient à rendre hommage à Jean-Pierre Gonthier qui a occupé ce poste avec efficacité durant trois ans, avant de souhaiter prendre du recul...Le nouveau détenteur des ficelles de la bourse veut d'abord saluer le rôle essentiel de ses deux prédécesseurs, MM. Massard et Gonthier, qui furent les garants de la bonne santé financière du District.

Mais c'est M. Yves Granjon, expert-comptable, qui présente le détail des comptes de notre organisme, arrêtés au 30 juin 2019.

Présentation du bilan :

Parmi les chiffres essentiels à retenir, Pour un total de bilan de 2 623 155,86 €, celui des produits s'élève à 884 003,71 €, et celui des charges à 874 809,08 €, soit un résultat bénéficiaire de 9 194,63 €.

Rapport des commissaires aux comptes :

Les commissaires aux comptes, Mme. Sylvie Roche et M. Jean-Paul Cros, présentent leur rapport, en soulignant la bonne gestion du District et invitent à approuver ces comptes annuels.

Vote : Adoption à l'unanimité.

Affectation des résultats :

Sur proposition du Président les résultats sont intégrés au bilan du District

Vote : Adoption à l'unanimité.

Clôture de l'assemblée générale

Le Président Thierry DELOLME se félicite de la bonne tenue de l'assemblée et remercie les représentants des clubs pour leur confiance.



Allocution des personnalités

La parole est ensuite donnée au député, M. Régis Juanico, arrivé en cours de réunion car devant répondre à plusieurs invitations, et qui est un fidèle des événements et des actions du District. Sa parfaite connaissance du monde associatif lui permet de développer son action au profit du monde sportif, en sa qualité de député.

Son inquiétude sur le financement et le soutien aux clubs reste son cheval de bataille surtout concernant les emplois « aidés ».

Enfin, Pascal Parent, accompagné par M. Paul Michallet, membre du Conseil de Ligue, signala que le soutien du football ligérien fut déterminant dans sa décision d'accepter la présidence de la Ligue. Il s'attacha à répondre à toutes les remarques et interrogations qu'il avait notées au cours de l'assemblée, concluant, après un large tour d'horizon, par le rappel de ses deux priorités d'ici la fin de ce mandat : le service aux clubs et aux districts, ainsi que la vigilance financière.

Après deux heures de débat, le président Delolme eut le plaisir de remettre quelques cadeaux à ses invités.

*Le Secrétaire Général,
Paul BRIDEAU*

*Le Président du DLF,
Thierry DELOLME*

PÔLE RÉGLEMENTAIRE

Marc MORETON

Tél : 07.61.54.07.65

APPEL RÉGLEMENTAIRE

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.84

Réunion du 18 Mai 2020

Appel n°07 (2019-2020)

Appel du club de LA RIC MONTCEL à l'encontre de la Commission des Règlements du District de la Loire, concernant les différentes sanctions prononcées à l'encontre du joueur TADJOURI Salim (licence n°2548627044).

Convocation pour le club de LA RIC MONTCEL :

Monsieur MONDON Gérard (Dirigeant)

Convocation de la Commission de discipline :

TOUNSI Habib, président de la Commission de discipline.

Convocation de la Commission des règlements :

GUIOTTIO Serge, membre de la commission

Le mardi 26/05/2020 à 18h00 au District de la Loire 2 rue de l'artisanat à ST PRIEST EN JAREZ

ATTENTION : En raison des restrictions sanitaires dues au COVID 19, la commission d'Appel se réunira au minimum. Toute personne convoquée, devra se munir de protection individuelle (masque, gants, visière...) à sa convenance.



PÔLE SPORTIF

Bernard BROUSSET
Tél : 07.27.50.07.44

SENIORS

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.75

Réunion du 18 Mai 2020

Président : M. BOUGUERRA Momo
Présents : Mrs CHEUCLE Christian, GRAND René.

NOTE IMPORTANTE **CHAMPIONNAT / CLASSEMENT**

Suite à l'arrêt prématuré des rencontres au 13/3, puis définitif au 16/4, parfaitement nécessaires pour les raisons sanitaires que chacun connaît, obligent à établir des classements avec un nombre incomplet et parfois différent de journées disputées, et à départager des équipes qui n'auraient pas dû l'être si les championnats étaient allés à leur terme. Par ailleurs, certaines procédures disciplinaires, réglementaires ou d'appel sont encore en cours et peuvent avoir des conséquences sur les classements. Ce qui explique que les décisions prises tant sur la composition des poules par niveau que pour les montées et descentes, sont à ce jour non définies et seront complétées et examinées ultérieurement.

COURRIER RECU

LA FOUILLOUSE: concerne votre mail du 18 mai. Noté

ARBITRES

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.75

Réunion CDA (en visioconférence) du 18 Mai 2020

Vice-Président : Joël SIMON Tél : 06 63 69 23 83
Conseiller Technique Départemental en Arbitrage : Aldric CHANCIoux achancioux@loire.fff.fr Tél : 07 63 17 10 40
Désignations Seniors : Mustapha BENMESSAOUD Tél : 06 12 56 53 43
Désignations assistants ligue : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67
Désignations loisirs : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18
Responsable Observations : Jean - Pierre BERNE Tél : 06 20 18 00 26
Responsable Administratif / Secrétaire : Denise AZNAR Tél district : 06 82 48 06 96
Contrôle Administratif Seniors (impayés) : Franck ANGUAL Tél : 06 64 51 21 67
Intendant CDA : Daniel DOSNON Tél : 06 79 63 85 28
Trésorier : Raphaël LEBLANC Tél : 06 88 86 94 27
Représentant des Arbitres à la commission de Discipline : Christian AURAND Tél : 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur, les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.



NOUVELLES

Depuis l'arrêt de toutes les compétitions et cette très longue coupure et un confinement lié au Coronavirus, la CDA espère trouver l'ensemble de ses arbitres (jeunes et séniors), observateurs, référents arbitres en bonne santé et surtout épargnés par le COVID-19.

CONDOLEANCES

Au nom de la CDA je tiens à adresser mes plus sincères condoléances à Daniel DOSNON notre responsable intendance pour le deuil qui l'a frappé avec le décès de son beau-frère.

PROMPT RETABLISSEMENT

Au nom de la CDA, je tiens à adresser tous mes vœux de prompt rétablissement à Denise AZNAR notre responsable secrétariat (CDA secteur Sud), suite à une intervention chirurgicale récente. Denise, nous espérons te retrouver en pleine forme lors de notre prochaine visioconférence. Courage à bientôt.

QUESTIONNAIRE ANNUEL EN LIGNE SAISON 2020-2021

Vous (arbitres et observateurs) allez devoir faire votre questionnaire annuel en ligne (comme vous le faites depuis déjà plusieurs saisons).

Le lien sera disponible sur le site du District dans les jours à venir, ainsi qu'un mail va vous être adressé dans ce sens.

Vous aurez jusqu'au **15 Juillet 2020 dernier délai** pour le faire. Passé cette date le lien ne sera plus accessible.

Vigilance sur le sérieux mis à le faire car le MALUS guette les arbitres laxistes.

RENOUVELLEMENT DOSSIER SAISON 2020-2021

Tous les arbitres ont déjà reçu par mail (sauf pour ceux avec une adresse erronée non mise à jour) donnant un certain nombre d'informations sur le renouvellement des dossiers.

La CDA veut attirer votre attention sur le renouvellement des dossiers administratifs et médicaux. D'ici quelques jours vous allez pouvoir accéder à l'ensemble des documents de la prochaine saison sur le site du District, comme chaque année.

Nous vous demandons la plus grande attention dans la remise des documents pour faciliter votre intégration dans un effectif désignable au plus tôt. **La date limite de retour est fixée au mercredi 15 JUILLET 2020 dernier délai.**

Soyez attentif sur la constitution du dossier médical et notamment pour ceux qui ont des examens cardiologiques à effectuer. Compte tenu de la situation sanitaire, la FFF laisse la possibilité **EXCEPTIONNELLEMENT** pour ceux qui auraient des difficultés dans leur RDV chez le cardiologue de décaler l'envoi de cet examen.

Tout est expliqué dans la note complémentaire.

On rappelle que tous les arbitres majeurs sont concernés par l'échographie cardiaque même s'il vous reste encore la saison complète pour la fournir. A ce jour très peu d'arbitres l'ont fournie. Par conséquent, les personnes ayant des rendez-vous ou celles qui prévoient d'en prendre un, il serait judicieux d'en profiter pour faire votre échographie cardiaque. À noter : l'échographie cardiaque peut être réalisée durant toute la saison 2020-2021. Celle-ci sera alors valable pour le dossier médical de la saison 2021-2022.

Une chose est certaine en terme de **dossier médical AUCUNE DEROGATION** ne sera accordée sur les délais fédéraux et départementaux de rigueur. Nous vous demandons de prendre toutes vos dispositions pour vous mettre en règle médicalement le plus tôt possible.

Nous vous rappelons que si votre licence n'est pas validée lors des tests physiques de début de saison, il vous sera impossible de les effectuer.

ASSEMBLEE GENERALE DES ARBITRES SAISON 2020-2021

Concernant l'assemblée générale qui est à date fixe, je préfère vous mettre en garde car à ce jour nous n'avons aucune certitude sur le fait que la date initialement prévue du samedi 12 septembre 2020 soit maintenue. Tout dépendra des directives gouvernementales et fédérales mais également nous devrons être en capacité d'organiser cette journée en toute sécurité (sanitaire) pour l'ensemble des arbitres, des organisateurs et du personnel qui nous accueille.

Nous serons peut-être amenés à changer de formule de rassemblement pour nous adapter aux recommandations du moment.

Nous vous demandons d'ores et déjà d'envisager un éventuel changement de date et/ou de forme d'AG. Bien entendu vous serez tenu informé le plus tôt possible.



SOUS COMMISSION JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.75

Réunion SCJA (en visioconférence) du 18 Mai 2020

Président : Pascal Rebaud 06 14 68 55 67

Responsable de la sous-commission des jeunes arbitres : Florian Rebaud 06 28 47 08 76

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage : Aldric CHANCIoux achancioux@loire.fff.fr Tél : 07 63 17 10 40

Désignations observations : Yassin Amchachti 06 17 01 97 54

Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Christian Aurand 06 98 40 81 79

Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Responsable adjoint de la sous-commission des jeunes arbitres : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Désignations U18 : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Désignations U15 : Guessoum Oussama 0766387893 **Attention changement de numéro de téléphone.**

Désignations assistants Ligue jeunes : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : Franck Angual 06 64 51 21 67

Validateur des rapports d'observation jeunes : Martin Bouchet 06 41 88 45 50

NOUVELLES

Depuis l'arrêt de toutes les compétitions et cette très longue coupure et un confinement lié au Coronavirus, la CDA/SCJA espère trouver l'ensemble de ses arbitres (jeunes et seniors), observateurs, référents arbitres en bonne santé et surtout épargnés par le COVID-19.

CONDOLEANCES

Au nom de la SCJA je tiens à adresser mes plus sincères condoléances à Daniel DOSNON notre responsable intendance pour le deuil qui l'a frappé avec le décès de son beau-frère.

PROMPT RETABLISSEMENT

Au nom de la SCJA, je tiens à adresser tous mes vœux de prompt rétablissement à Denise AZNAR notre responsable secrétariat (CDA secteur Sud), suite à une intervention chirurgicale récente. Denise, nous espérons te retrouver en pleine forme lors de notre prochaine visioconférence. Courage à bientôt

QUESTIONNAIRE ANNUEL EN LIGNE SAISON 2020-2021

Vous (jeunes arbitres) allez devoir faire votre questionnaire annuel en ligne (comme vous le faites depuis déjà plusieurs saisons). Le lien sera disponible sur le site du District dans les jours à venir, ainsi qu'un mail va vous être adressé dans ce sens. Vous aurez jusqu'au **15 Juillet 2020 dernier délai** pour le faire. Passé cette date le lien ne sera plus accessible. Vigilance sur le sérieux mis à le faire car le MALUS guette les arbitres laxistes.

RENOUVELLEMENT DOSSIER SAISON 2020-2021

Tous les arbitres ont déjà reçu par mail (sauf pour ceux avec une adresse erronée non mise à jour) donnant un certain nombre d'informations sur le renouvellement des dossiers.

La CDA veut attirer votre attention sur le **renouvellement des dossiers administratifs et médicaux**. D'ici quelques jours vous allez pouvoir accéder à l'ensemble des documents de la prochaine saison sur le site du District, comme chaque année.

Nous vous demandons la plus grande attention dans la remise des documents pour faciliter votre intégration dans un effectif désignable au plus tôt. **La date limite de retour est fixée au mercredi 15 JUILLET 2020 dernier délai.**

Soyez attentif sur la constitution du dossier médical et notamment pour ceux qui ont des examens cardiologiques à effectuer. Compte tenu de la situation sanitaire, la FFF laisse la possibilité **EXCEPTIONNELLEMENT** pour ceux qui auraient des difficultés dans leur RDV chez le cardiologue de décaler l'envoi de cet examen.

Tout est expliqué dans la note complémentaire.

On rappelle que tous les arbitres majeurs sont concernés par l'échographie cardiaque même s'il vous reste encore la saison com-



plète pour la fournir. A ce jour très peu d'arbitres l'ont fournie. Par conséquent, les personnes ayant des rendez-vous ou celles qui prévoient d'en prendre un, il serait judicieux d'en profiter pour faire votre échographie cardiaque. À noter : l'échographie cardiaque peut être réalisée durant toute la saison 2020-2021. Celle-ci sera alors valable pour le dossier médical de la saison 2021-2022. Une chose est certaine en terme de **dossier médical AUCUNE DEROGATION** ne sera accordée sur les délais fédéraux et départementaux de rigueur. Nous vous demandons de prendre toutes vos dispositions pour vous mettre en règle médicalement le plus tôt possible.

Nous vous rappelons que si votre licence n'est pas validée lors des tests physiques de début de saison, il vous sera impossible de les effectuer

ASSEMBLEE GENERALE DES JEUNES ARBITRES SAISON 2020-2021

Concernant l'assemblée générale qui est à date fixe, je préfère vous mettre en garde car à ce jour nous n'avons aucune certitude sur le fait que la date initialement prévue du samedi 12 septembre 2020 soit maintenue. Tout dépendra des directives gouvernementales et fédérales mais également nous devront être en capacité d'organiser cette journée en toute sécurité (sanitaire) pour l'ensemble des arbitres, des organisateurs et du personnel qui nous accueille.

Nous serons peut-être amenés à changer de formule de rassemblement pour nous adapter aux recommandations du moment.

Nous vous demandons d'ores et déjà d'envisager un éventuel changement de date et/ou de forme d'AG. Bien entendu vous serez tenu informé le plus tôt possible.

